

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DES SPORTS ET
DE L'EDUCATION PHYSIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

S/DIRECTION DES PERSONNELS, DE LA SOLDE ET DES
PENSIONS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - work - Fatherland

MINISTRY OF SPORTS AND
PHYSICAL EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT FOR PERSONNEL, SALARY AND
PENSIONS

Yaoundé, le 10 JUL 2024

COMMUNIQUE - RADIO-PRESSE
2024 N° 010 / MINSEP / SG / DAG / SDPSP

LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE INFORME LES PERSONNELS DESIREUX DE POSTULER AUX PALMES ACADEMIQUES EDITION DU 05 OCTOBRE 2024 QUE LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SONT OUVERTS.

A CET EFFET, LES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES A REMPLIR SONT LES SUIVANTES :

- AVOIR RENDU DES SERVICES DE QUALITE A L'EDUCATION NATIONALE ;
- FAIRE PREUVE DE PROBITE MORALE ;
- AVOIR PRODUIT DES ŒUVRES DE L'ESPRIT ;
- AVOIR CONTRIBUE A LA PROMOTION ET AU RAYONNEMENT DE LA PROFESSION D'ENSEIGNANT ;
- AVOIR RENDU DES SERVICES EXCEPTIONNELS A L'EDUCATION NATIONALE.

OUTRE LES CONDITIONS GENERALES SUS ENONCEES, PEUVENT PRETENDRE :

- AU **GRADE DE CHEVALIER**, LES ENSEIGNANTS JUSTIFIANT D'UNE ANCIENNETE DE QUINZE (15) ANNEES AU MOINS D'ENSEIGNEMENT EFFECTIF ;
- AU **GRADE D'OFFICIER**, LES PERSONNELS JUSTIFIANT DE CINQ (05) ANNEES AU MOINS AU GRADE DE CHEVALIER DES PALMES ACADEMIQUES ;
- AU **GRADE DE COMMANDEUR**, LE CANDIDAT DEVRAIT DEJA AVOIR ETE PROMU AUX DEUX PREMIERS GRADES ET JUSTIFIER DE VINGT-CINQ (25) ANNEES AU MOINS D'ENSEIGNEMENT EFFECTIF.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE EST COMPOSE DE :

- LA FICHE-MEMOIRE **ACTUALISEE (2024)** A RETIRER AUPRES DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES DIRECTS OU SUR LES SITES WEB DU MINESEC (www.minesec.gov.cm), DU MINEDUB (www.minedub.gov.cm), DU MINEFOP (www.minefop.cm), DU MINSEP (www.minsep.cm);
- UNE COPIE DE L'ACTE DE RECRUTEMENT DE L'ENSEIGNANT ;
- L'EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE (BULLETION N°3) DATANT DE MOINS DE TROIS MOIS ;
- UN EXTRAIT DE L'ARRETE DE NOMINATION AU GRADE DE CHEVALIER DES PALMES ACADEMIQUES (UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS AU GRADE D'OFFICIER) ;
- LES PIECES JUSTIFICATIVES DE TOUTES INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CANDIDAT.

NB : LE CANDIDAT DEVRA PREALABLEMENT OBTENIR DE SON SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT, SANS CONDITIONS, **SES APPRECIATIONS, SA SIGNATURE ET SON CACHET** QUI DOIVENT ETRE APPOSES OBLIGATOIREMENT SUR LA **FICHE-MEMOIRE DUMENT SIGNED DE LUI.**



Ministre des Sports
et de l'Education Physique
et par Délégation
Le Secrétaire Général

Joseph Yeruma
Administrateur Civil Principal